

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Finances et Contrôle de Gestion

REF : DFCG2010038

Signataire : SL/MP

OBJET : Budget supplémentaire du budget principal 2010 de la commune

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget primitif 2010 adopté le 8 avril 2010,

Vu le compte administratif 2009 approuvé le 23 juin 2010,

Vu la délibération n° 091 du 23 juin 2010 portant affectation du résultat 2009,

Vu le projet de budget supplémentaire,

Considérant l'obligation réglementaire de regrouper les travaux d'office dans un chapitre d'opération unique,

Considérant la possibilité offerte par l'instruction M14 de regrouper l'ensemble des dépenses d'investissement (acquisitions foncières, frais d'études, travaux) aboutissant à la réalisation d'un ouvrage sous la forme d'une opération d'équipement dont les crédits sont votés de manière globale,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe communiste et citoyen "tous ensembles pour Aubervilliers" s'étant abstenus, les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

DELIBERE :

APPROUVE le budget supplémentaire de l'année 2010 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 2 301 176 €

Recettes : 2 301 176 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 15 508 780,45 €

Recettes : 15 508 780,45 €

APPROUVE la création d'une opération unique numérotée 099 pour le suivi des travaux d'office réalisés pour le compte de tiers. Les dépenses exposées seront inscrites sur le chapitre 4541099 et les recettes recouvrées sur le chapitre 4542099. Ces chapitres se substituent aux anciens chapitres d'opérations pour compte de tiers.

APPROUVE la création des trois opérations d'équipement suivantes :

| <i>N° d'opération</i> | <i>Libellé de l'opération</i> |
|-----------------------|--------------------------------|
| 103 | Groupe scolaire Sadi Carnot |
| 104 | Groupe scolaire Henri Barbusse |
| 105 | Gymnase Gabriel Péri |

Pour le Maire

L'adjoint délégué